



Union  
syndicale  
**Solidaires**

# Fédération SUD Santé Sociaux

## Obligation vaccinale – Pass Sanitaire

### **Incapable d'obtenir la confiance et l'adhésion, le gouvernement impose le contrôle et la contrainte .**

La Fédération SUD Santé Sociaux n'a jamais été hostile à la vaccination. Elle n'a jamais conseillé à quiconque de ne pas se faire vacciner.

Elle défend le respect du droit de chacun-e à la liberté de choix.

La Fédération SUD Santé Sociaux, avec d'autres organisations nationales et internationales, exige la levée des brevets sur les vaccins et les traitements anti CO-VID, et leurs mises à disposition en tant que bien commun pour permettre à tous les pays de pouvoir en bénéficier. L'industrie pharmaceutique et biomédicale doit être sortie de la logique marchande, l'intérêt de la population doit être sanctuarisé et ne pas passer après les profits des entreprises !

De surcroît, ces mesures permettraient aussi de lever les suspicions de collusions entre nos gouvernements et les industries pharmaceutiques.

Comme la Fédération SUD Santé Sociaux, d'autres organismes dénoncent l'obligation vaccinale discriminatoire faite au personnel des hôpitaux mais aussi de toutes celles et ceux intervenant auprès de personnes vulnérables :

- Plus de 100 personnalités s'engagent contre la loi sanitaire et appellent à la signature d'une pétition que l'on peut retrouver sur le site de Solidaires.
- La défenseure de droit a fait aussi plusieurs remarques tant sur le fond que sur la forme de ces dispositions.

Pourtant le président avait promis qu'il n'y aurait pas d'obligation vaccinale. Surtout, la France a signé avec l'ensemble des pays de l'union européenne une résolution, la résolution 2361 du 27 janvier 2021, prescrivant une attitude respectueuse des libertés énoncé dans les paragraphes

7.3.1: *"de s'assurer que les citoyens et citoyennes sont informés que la vaccination n'est pas obligatoire et que personne ne subit de pressions politiques, sociales ou autres pour se faire vacciner, s'il ou elle ne souhaite pas le faire personnellement ;"*

7.3.2: *"de veiller à ce que personne ne soit victime de discrimination pour ne pas avoir été vacciné, en raison de risques potentiels pour la santé ou pour ne pas vouloir se faire vacciner "*

La Fédération SUD Santé Sociaux rappelle aussi que depuis le début de la pandémie, en plus de son incurie, le gouvernement n'a cessé de prendre des décisions où l'incohérence le disputait à la fourberie :

- même positifs asymptomatiques, les hospitaliers ont dû continuer à travailler.
- mensonges sur les stocks et l'utilité des masques
- promesses non tenues quant à la reconnaissance de maladie professionnelle
- Ségur de la Santé discriminatoire accentuant les inégalités et les pratiques managériales maltraitantes.

C o m m u n i q u é d e P r e s s e





# Fédération SUD Santé Sociaux

Union  
syndicale  
**Solidaires**

Dans le même temps, les lanceur·ses d'alerte, les représentant·es syndicaux·ales qui osent dénoncer l'incurie, le cynisme et les mensonges sont systématiquement poursuivi·es....

La Fédération SUD Santé Sociaux dénonce la stratégie du gouvernement qui vise

- à diviser la population entre les gentil·e·s vacciné·e·s et les méchant·e·s non-vacciné·e·s comme elle l'a fait avec les gentil·e·s confiné·e·s et les mauvais·es confiné·e·s, entre les bon·ne·s masqué·e·s et les mauvais·es masqué·e·s, entre celles et ceux qui font le choix de suivre les recommandations et celles et ceux qui s'interrogent, interrogent et dérangent.
- à se décharger sur une partie de la population de la responsabilité qui est la sienne dans la gestion de la crise que nous traversons.

Car ce sont bien les gouvernements successifs qui ont :

- systématisé les coupes budgétaires et l'industrialisation dans les hôpitaux,
- plombé les dépenses de la Sécurité Sociale,
- fermé des milliers de lits,
- supprimé des milliers de postes malgré les alertes répétées des collectifs soignants et de la Fédération SUD Santé Sociaux !

La Fédération SUD Santé Sociaux s'insurge contre l'instrumentalisation systématique des personnels de santé ! La Fédération SUD Santé Sociaux rappelle que les soignant·es sont des professionnel·les qui ont su se réorganiser pendant les pics d'hospitalisation dus au COVID-19. Ils et elles ont fait des choix de santé publique pour sauver le plus de patient·es possible malgré le manque de moyens et doivent donc bénéficier de leur libre arbitre sur la vaccination ...

Enfin, concernant le Pass Sanitaire :

Avec le Pass Sanitaire étendu ce sont les libertés fondamentales de toutes et tous qui à terme sont remises en question, soit de se déplacer, se rendre au travail, d'aller faire ses courses, de se soigner, d'utiliser les services publics en général.

Rendre les tests PCR payants pour les non vacciné·es, c'est dégrader l'accès au dépistage pour les populations les plus précarisées. C'est une aberration en matière de santé publique et de lutte contre la pandémie.

Sans surprise, le Conseil constitutionnel a validé la loi dans son ensemble, avec quelques modifications à la marge sur les amendes, ainsi que l'interdiction de licenciement. La mise en place du Pass Sanitaire provoque déjà des questionnements sur les contrôles, et à lui seul il ne pourra empêcher la propagation du Virus. Le Conseil Constitutionnel a acté les privations de libertés !

La Fédération SUD Santé Sociaux a déposé un préavis de grève afin de permettre aux agent·es et salariés qui le souhaitent de pouvoir exprimer leur réprobation des mesures qu'on leur impose et pour continuer à réclamer l'amélioration de leurs conditions de travail et des conditions d'accueil des populations auprès desquelles ils et elles interviennent.

Paris le 10 Août 2021

C o m m u n i q u é d e P r e s s e

